

Christophe Sonrel, maire, le conseil municipal  
et les services de la ville  
vous présentent leurs meilleurs vœux pour

2022

« On ne se rend pas la vie meilleure en étant amer. » Rosa Luxemburg



## Edito

Madame, Monsieur

A l'aube de cette nouvelle année, avec l'ensemble des élus et agents territoriaux, nous adressons à chacune et à chacun d'entre vous nos meilleurs vœux, de bonheur, de santé et d'épanouissement. Il y a un an nous espérions tous que nous allions venir à bout de ce virus. Il n'en a rien été. Il continue à affecter profondément nos vies personnelles, familiales et professionnelles.

Les festivités de fin d'année n'ont pu se dérouler comme programmé et nombre de manifestations ont été annulées. Petit à petit ce sont, de ce fait, les liens sociaux qui se distendent encore un peu plus.

Je tiens ici à saluer les initiatives solidaires prises ces derniers jours en organisant une collecte de biens de première nécessité au profit des plus défavorisés ou encore en assurant la livraison des repas du réveillon de la Saint Sylvestre suite à l'annulation de la soirée et ainsi éviter les difficultés aux commerçants concernés.

C'est effectivement de solidarité et de fraternité dont nous devons faire preuve pour faire face à cette épreuve. Certains à la veille d'échéances électorales capitales pour notre pays laissent à penser que la solution à tous les maux de notre société est le repli sur soi. Ils se trompent et tous les discours basés sur l'intolérance sont dangereux pour notre unité.

2022 est une année chargée d'espoir que ce virus soit terrassé et que le cours de nos vies reprenne.

Nos esprits ne sont pas uniquement accaparés par cette crise sanitaire. 2022, sur le plan communal, sera une année encore bien chargée avec entre autres la poursuite des chantiers de rénovation des voiries de la route de Blainville et de la rue Sainte Libaire, ou encore l'aménagement de la zone de loisirs qui s'étalera sur plusieurs années.

Bonne lecture et belle année à vous.

Christophe SONREL,  
Maire

# En conseil municipal

## ❖ Aménagement de la zone de loisirs

Le conseil municipal a adopté les lignes directrices du futur projet d'aménagement de la zone de loisirs.

En effet, sur la zone de loisirs, l'ensemble des bâtiments ont été progressivement rénovés. La suite de l'aménagement de la zone va donc porter sur les espaces extérieurs. Cette nouvelle phase a pour objectifs de :

- Proposer des activités accessibles à tous, en plein air
- Développer le caractère récréatif de la zone tout en préservant et en valorisant son patrimoine naturel
- En faire une zone de rencontre et de partage au-delà des manifestations qui y sont organisées
- Et par conséquent sécuriser les déplacements et la cohabitation des différents modes de déplacement
- Créer une cohérence et une continuité entre les espaces et usages de la zone et les autres activités dans la ville.

Ce projet est conçu avec la volonté de le mener de manière participative. Un groupe de travail a été constitué, ouvert aux associations intervenant sur la zone, aux jardiniers des chenevières, aux associations de personnes à mobilité réduite. Les élus présents y représentent moins de 20% des participants. Les élus juniors du conseil municipal d'enfants et de jeunes sont également associés à la réflexion en cours.

Le projet définitif sera validé au premier semestre 2022 pour une réalisation avant la fin d'année 2022.

## ❖ Projet global de valorisation du cœur de ville

La Commune de Blainville a été retenue au dispositif « Petite Ville de Demain ». Damelevières, commune limitrophe et partenaire de Blainville-sur-l'Eau sur de nombreux projets, est associée à ce dispositif et à son comité de pilotage.

Le dispositif « Petites villes de demain » vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

Parmi les projets qui peuvent être intégrés dans ce dispositif "petites villes de demain", la commune de Damelevières propose l'aménagement du cœur de ville. Ce projet global vise à sécuriser les circulations et à mettre en valeur le patrimoine architectural, historique, naturel et paysager du cœur de ville, en cohérence avec le projet d'aménagement de la zone de loisirs déjà lancé et la construction presque terminée de la première phase de la voie douce. Le tout en favorisant la végétalisation, le développement durable, la préservation du patrimoine historique de la commune, avec un objectif d'embellissement cohérent de nos structures et infrastructures : voies douces, voies piétonnes, aires de pause avec bancs, végétalisation, etc.

## ❖ Obtention de la 3<sup>ème</sup> libellule !

M. le Maire a tenu à féliciter M. l'Adjoint en charge de l'environnement ainsi que les agents des services techniques et en particulier des espaces verts pour l'obtention de la 3<sup>ème</sup> libellule. C'est la reconnaissance d'un engagement fort de la commune et donc de ses agents dans le respect de l'environnement et le développement de pratiques écologiques tant dans les espaces verts que dans la gestion des espaces publics de la ville.

## ❖ Risque de fermeture de classe

Sonia LEROY, Présidente du Syndicat Scolaire, a informé le conseil du risque de fermeture de classe à l'école maternelle Jacques Prévert. Rendez-vous est pris avec l'inspecteur de l'éducation nationale pour en échanger. M. le Maire déplore ces fermetures, contradictoires tant avec la qualité pédagogique des enseignements qu'avec les contraintes sanitaires actuelles.

## ❖ Bilan de la saison estivale au bassin de plein air

Le temps morose de cet été n'a pas permis de réaliser une belle saison. Cependant, les 3 soirées nocturnes organisées par les bénévoles ont remporté un vif succès auprès des jeunes. De même la délocalisation du marché fermier a également contribué à soutenir l'activité tant des commerçants que du bassin, avec la mise à disposition des barbecues très appréciée par les utilisateurs. Un dynamisme salué par le conseil municipal.

## ❖ Adoption des tarifs municipaux 2022

Il est proposé de limiter l'augmentation des tarifs « Enfance et jeunesse » à +1%. Concernant la location des salles, il est proposé d'ajouter un tarif pour la location du bar de la salle des fêtes. Les autres tarifs ne sont pas augmentés.

Le stère du bois livré passe à 55 €.

### Ouvert à tous !

Les séances du conseil municipal sont publiques.

Prochaine réunion le  
*Lundi 24 Janvier 2022*

Retrouvez les dates et  
comptes-rendus sur :

[www.damelevieres.fr](http://www.damelevieres.fr)

*Rubrique Vie Municipale*

## Une fin d'année animée

**Les Étoiles de Noël** - Le jury des Étoiles de Noël est passé dans les rues de la commune le 17 décembre dernier pour admirer vos décorations.



**Le Marché de la Saint Nicolas** - Les 26 et 27 novembre s'est tenu un beau weekend de convivialité, grâce aux bénévoles du comité des fêtes et aux artisans venus exposer leurs réalisations. Vous avez été nombreux au Galaxy, zone de loisirs, pour profiter de l'ambiance et des produits locaux ! Le Conseil Municipal des enfants et des jeunes était aussi présent pour inaugurer ce moment de partage.



**Défilé de Saint Nicolas** - Accueil de Saint Nicolas en gare par de nombreux enfants et nos libellules avant une belle promenade dans les différents quartiers de nos cités..



Saint Nicolas, toujours accompagné du Père Fouettard, a été très bien accueilli par tous les enfants sages dans les écoles, il a remis à chacun d'entre eux un pain d'épice et un livre. Tous lui ont promis de continuer à être sages. Il a également profité de cette visite pour se rendre à la Résidence Autonomie André Claudel où nos aînés l'ont accueilli à bras ouverts.



# Environnement & Travaux

## ❖ Du changement dans la gestion de l'eau potable et de l'assainissement !



M. DUJARDIN, Conseiller municipal de Damelevières et Président du Syndicat Intercommunal de l'Environnement (SIE), nous informe des changements dans la gestion de l'eau potable et de l'assainissement à partir de 2022.

### **Quels sont les changements programmés en 2022 ?**

Le contrat de gestion de l'eau potable confié depuis 12 ans à la SAUR est arrivé à échéance le 31 décembre 2021. Les élus de Damelevières et de Blainville-sur-l'Eau ont décidé de ne pas reconduire cette délégation de service public. A la place nous créons une régie partielle.

### **Qu'est-ce qu'une régie partielle ?**

Le SIE gèrera lui-même le relevé des compteurs, la facturation (pour l'eau et l'assainissement) et les investissements. La gestion de l'usine de production d'eau potable et l'intervention sur les réseaux de distribution seront réalisés par une entreprise dans le cadre d'un contrat de prestation d'une durée de 3 ans.

### **Quel est l'intérêt de cette nouvelle organisation ?**

Le syndicat pourra mieux contrôler l'ensemble de la gestion de l'eau et de l'assainissement, et reprendra le contrôle sur les investissements et leur financement. Comme il n'y aura plus d'actionnaires à rémunérer, une plus grande partie des redevances des usagers pourra être investie dans le renouvellement des réseaux. Cela nous permettra d'améliorer la qualité de nos réseaux et ainsi de diminuer les fuites.

### **Quels sont les investissements programmés pour cette année ?**

La construction de la nouvelle Usine de Traitement d'Eau Potable a débuté il y a quelques jours.

C'est un lourd investissement de plus de 5 300 000 €.

Cette nouvelle usine sera opérationnelle courant 2024 et nous permettra de disposer d'une eau de meilleure qualité. Ce projet bénéficie du soutien de l'État au titre du fonds de relance pour 790 600 € et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (AERM) pour 1 439 400 €.



En outre nous engageons la rénovation d'une partie du château d'eau du Haut des Places et du changement des réseaux d'eau potable et d'assainissement de la rue Sainte Libaire.

### **MEMO : Quels sont mes contacts ?**

A compter du mois de mars 2022 :

- ➔ pour les questions relatives aux abonnements, à la facturation, au paiement : le Syndicat de l'environnement à Damelevières
- ➔ en cas de fuite, le nouveau numéro d'urgence : 03.55.66.45.09.

## ❖ Un nouveau panneau lumineux en centre-ville

Le panneau lumineux installé en centre-ville va être remplacé au premier trimestre 2022, afin de remettre en service ce mode d'information utile aux habitants.

## Rue du Grand Pré



Les travaux sont terminés.

Les riverains et utilisateurs sont ravis et le quartier s'embellit.

L'objectif de sécuriser la circulation piétonne et cycliste autour de l'école est atteint.

Un grand merci aux riverains pour leur patience durant les travaux

## Route de Blainville



**Olivier VILLAUME,**  
Adjoint à l'urbanisme  
répond à vos questions

### **Pourquoi des travaux Route de Blainville ?**

L'objectif principal du projet est de **sécuriser** cette rue et le carrefour où la vitesse d'un grand nombre d'automobiliste est excessive. Le souhait d'aménager une **voie douce** s'est imposé pour sécuriser les cyclistes et piétons



Chaussée rétrécie  
Vitesse ralentie

### **Quelles sont les inquiétudes ?**

Nous entendons les inquiétudes de certains concernant le croisement des véhicules, y compris les véhicules de secours. Que l'on se rassure, deux véhicules **respectant la limitation de vitesse** pourront se croiser sans encombre. Il y sera, en outre, positionné une plateforme surélevée. La vitesse sera limitée et l'espace pour se croiser sera suffisant.

Il est à ce jour difficile de se projeter car les enrobés n'ont pas encore été coulés et les signalétiques de chantier empiètent sur la voirie. **Les travaux ne sont pas terminés**, soyez patient...

### **Comment avez-vous travaillé ?**

Il y a eu une **large concertation** avec les riverains et les usagers puisque plusieurs réunions ont été organisées et pendant le confinement, le maire et les élus ont tenus des permanences les samedis matin pour recevoir les habitants du quartier. Des présentations ont également été effectuées lors d'une vidéo transmise en direct sur les réseaux sociaux et les plans ont été publiés sur le bulletin municipal.

Le projet a été présenté en Commission Urbanisme et a été validé **à l'unanimité** par le Conseil Municipal

### **La fin des travaux est programmée pour quelle date ?**

Les travaux reprennent en janvier par la construction de la voie douce et les plateaux surélevés. Courant février, la route sera fermée 3 jours pour la pose des enrobés.

**Merci aux habitants et aux usagers pour votre patience**



## Rue Ste Libaire

Les **nombreux échanges** avec les riverains et les usagers de cette rue ont permis de faire évoluer le projet initial qui devrait débuter avant l'été 2022. Les travaux auront lieu en **collaboration avec le SIE** qui gère les réseaux humides.

Là aussi la **sécurisation** des piétons reste prioritaire.

# Le Chalet de la ville de Damelevières à Bussang



A Bussang, au cœur du massif vosgien, le chalet municipal de Damelevières se situe dans le petit hameau de La Hutte à 3 km du village, non loin de la source de la Moselle. Le lieu est paisible, proche des stations de ski de Larcenaire, et au départ de nombreux chemins de randonnées.

Le chalet peut recevoir jusque 44 personnes pour des séjours entre amis, en famille, dans le cadre associatif ou scolaire : séjours en pension complète, demi-pension ou en gestion libre à des prix attractifs.

CONTACT : ROUSSIN Nathalie 03.29.61.60.54 / 07.67.73.01.45 [nathalie.roussin@damelevieres.fr](mailto:nathalie.roussin@damelevieres.fr)

## Environnement

### Commune nature

La commune de Damelevières vient de recevoir une nouvelle distinction du label Commune Nature par la Région Grand Est, pour ses différentes actions en faveur de la préservation de la biodiversité, avec l'obtention d'une troisième libellule.

Ce label distingue les communes qui s'impliquent dans la sauvegarde de la biodiversité, la protection et la restauration des ressources en eau et dans un jardinage au naturel.

- arrêt de tous intrants chimiques depuis 2015
- plan de gestion différenciée des espaces verts
- actions en faveur de la biodiversité et des ressources en eau

Félicitation aux agents du service des espaces verts de la commune qui ont su s'adapter aux changements et aux techniques alternatives des différents espaces entretenus par leurs soins.

Cette nouvelle distinction nous conforte dans notre politique environnementale et notre engagement en faveur de la préservation de la biodiversité avec l'espoir d'obtenir à la prochaine évaluation de notre commune, en 2023, la distinction « bonus » intégrant des critères encore plus ambitieux pour lutter contre les changements climatiques.

### Ensemble, améliorons le site du Plain !

Pour cela flashez le QR-Code et répondez anonymement au questionnaire réalisé par des étudiants du lycée agricole Mathieu de Dombasle à Malzéville. Cette étude est menée dans le cadre d'un partenariat entre la commune et le lycée agricole. Des étudiants de 1ère année de BTS « Gestion et protection de la nature » travaillent cette année scolaire sur comment faire vivre le sentier de découverte créé sur l'Espace Naturel Sensible du Plain à Damelevières. Ils doivent réaliser un état des lieux de la fréquentation du site et proposer des pistes d'actions pour le valoriser et pour créer des liens avec le site de l'Entre Deux Eaux de Blainville sur l'eau.



© J. LEMOINE

## Expression des conseillers minoritaires

Mesdames, Messieurs

2021 aura vu la présentation de plusieurs projets d'urbanisme pour lesquels des réunions participatives ont été mises en avant sans avoir eu une audience à la hauteur des annonces. Pourquoi ? Absence de concertation élargie en amont, manque de méthode, défaut de pédagogie... Indispensable si l'on souhaite que les idées et les besoins soient bien pris en compte et véritablement échangés, partagés, analysés et présentés avec discernement et objectivité ! 2021 aura vu un été maussade et une fréquentation du bassin de plein air en berne. Nous en convenons et le déplorons. Le résultat financier est négatif (- 20000 €). De surcroît, le bilan minimise le déficit car les charges du personnel municipal détaché du 21/06 au 03/09/2021 pour les besoins de la régie « piscine » ne sont pas prises en compte. Ces coûts de personnel sont pourtant des ressources humaines nécessaires et des heures travaillées non comptabilisées. Bonne année et meilleurs vœux.

Armelle GARILLON, Olivier DARGENT

## ELECTIONS 2022



### En vue des élections présidentielles et législatives de 2022

- ➔ Inscription sur les listes électorales : jusqu'au 4 mars pour la présidentielle et jusqu'au 6 mai pour les législatives,
- ➔ Inscription pour aider à tenir les bureaux de vote : en mairie dès maintenant.

### En cas de neige

- ➔ Enlever la neige ou la glace devant son immeuble.
- ➔ Interdiction de déposer la neige sur les espaces publics.
- ➔ Ne stationnez pas en dehors des places prévues
- ➔ Ne laissez pas de véhicule plus de 24 heures en un même point de la voie publique.

### Recensement Citoyen Obligatoire

- ➔ En vue de procéder au recensement citoyen, les jeunes nés entre Janvier et Mars 2006 sont invités à prendre rendez-vous en mairie ou via le site [service-public.fr](http://service-public.fr)



Téléchargez le calendrier de collectes 2022 sur le site de la CC3M (vivre au quotidien > ordures ménagères).

## Solidarité

CCAS - Cette année, le traditionnel repas de Noël du C.C.A.S. s'est déroulée le 17 décembre 2021.



En raison de la pandémie et ce, pour la seconde année consécutive, il n'a pas été possible de réunir résidents et participants extérieurs à la résidence. Monsieur le Maire Christophe SONREL, a rappelé combien cette année fut encore une année particulière, avec de nombreux événements impactés par la crise sanitaire.

Cependant, cette année ne s'est pas écoulée sans investissement, notamment au sein de la résidence, avec le changement du mobilier de la salle de restaurant, le remplacement des baies vitrées de la cage d'escalier principale, la rénovation totale de la salle destinée à l'accueil de professionnels de santé libéraux etc... Ces travaux ont été soutenu par la CARSAT.

La soirée s'est ensuite poursuivie autour d'un repas "fait maison" par les cuisinières de la résidence, à partir de produits locaux. La chorale a ponctué l'ensemble de la soirée de ses chansons.

À l'occasion des fêtes de fin d'année, les élus et membres du CCAS ont distribué aux Damelibériens de plus de 70 ans une boîte de chocolats et un bon d'achat à valoir chez les commerçants locaux.

### Pour un Noël solidaire !

Le syndicat CGT des cheminots de Blainville-Damelevières a organisé une collecte de produits de première nécessité au profit de nos concitoyens en situation de grande précarité. Cette collecte a été remise au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville de DAMELEVIÈRES qui en a assuré la redistribution à 22 familles de la commune.

Merci aux organisateurs et donateurs pour cette belle initiative !



### Des baskets toujours solidaires !

Les associations Les baskets solidaires et l'AHJPS ont organisé la première édition d'une course à pied de 100 kms pour un Noël solidaire. C'est Fred MARCHAL qui a chaussé ses baskets et a couru pendant 12 heures accompagné d'une vingtaine de coureurs. Grâce aux dons des participants, la contribution des associations et en collaboration avec le CCAS, une quinzaine d'enfants issus de familles modestes ont pu recevoir des cadeaux pour Noël à l'issue d'une séance de cinéma.

